



Structure d'accueil
« La Chocolatine »
Rte de Proz 6
1873 VAL-D'ILLIEZ
024 476 87 66
chocolatine@illiez.ch



ATTESTATION DE L'EMPLOYEUR

(à remplir par l'employeur)

Profession :

Taux d'activité (en %) :

EMPLOYE/E	
Nom	
Prénom	
Adresse	
Localité	
Tél.	

EMPLOYEUR	
Nom	
Adresse	
Localité	
Tél.	

Merci de remplir le tableau ci-dessous, en fonction des différentes options proposées :

Option 1	Option 2	Option 3
Jours de travail et horaires fixes	Jours de travail fixes mais horaires irréguliers	Jours de travail et horaires variables
Mettez un F (fixe) dans les cases correspondantes	Mettez un HV (horaire variable) dans les cases correspondantes	Mettez un SH (selon horaire) dans les cases correspondantes

	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI
Jour entier					
2/3 journée					
Matin					
Apm					

Remarques :

Comme le stipule notre règlement, la priorité sera accordée aux familles **dont les deux parents travaillent**. Par votre signature, vous vous engagez à communiquer à La Chocolatine tout changement professionnel futur pouvant influencer la prise en charge de votre enfant (baisse du taux d'activité, modification d'horaire/jour de travail, congé maternité, chômage, etc.).

! Si l'attestation n'est pas recevable, l'inscription est suspendue !

<u>EMPLOYE/E</u>	<u>EMPLOYEUR</u>
Date :	Date :
Signature :	Sceau et signature :